

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2021

---

CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE - (N° 3725)

## AMENDEMENT

N ° CE7

présenté par

M. Pauget

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.